

Jean-Baptiste André Godin à Émile Collin, 14 avril 1861

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (62r, 63v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Collin, 14 avril 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41815>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 avril 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Collin, Émile](#)

Lieu de destination Aubenton (Aisne)

Description

Résumé Godin informe Collin qu'il a envoyé trois exemplaires du mémoire sur le chemin de fer à monsieur Dumesnil (?). Il évoque un voyage de Collin à Douai relatif au tracé du chemin de fer. Il explique à Collin que la Chambre de commerce de Lille est favorable à un tracé direct sur Valenciennes et Landrecies et considère que le tracé de la Compagnie du chemin de fer du Nord sert ses vues. Il relate son voyage à Dunkerque où il a assisté à une séance de la Chambre de commerce sur le sujet. Il indique qu'il espère que celle-ci n'adoptera la résolution de la Chambre de commerce de Lille « qu'autant que la Cie du nord s'engagerait à exécuter le chemin de Landrecies jusqu'à Lille » et que dans le cas contraire, elle donnera sa préférence au tracé par Guise. Godin résume la situation en exposant qu'il existe deux partis dans le Nord : celui favorable au tracé direct de Lille à Mézières et l'autre, composé de Cambrai, Douai et des charbonnages du Pas-de-Calais et du Nord, favorable au tracé par Guise. Il ajoute que « notre président » est bon juge pour déterminer le moment opportun de se rendre à Paris, et que Wallerand va stimuler la commission à Cambrai. Il exprime finalement son désir de voir la fin de l'affaire pour ne plus avoir à s'en occuper.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Industrie](#)

Personnes citées

- [Chambre de commerce et d'industrie \(Dunkerque\)](#)
- [Chambre de commerce et d'industrie \(Lille\)](#)
- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Dumesnil \[monsieur\]](#)
- [Wallerand, Louis-Joseph \(1814-1890\)](#)

Lieux cités

- [Cambrai \(Nord\)](#)
- [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)
- [Douai \(Nord\)](#)
- [Dunkerque \(Nord\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Lille \(Nord\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 16 aout 1662
53/63

Messire Capo mil

sur des recommandations qui fait
partie auquel pour ce d'assister
les compagnies de chasse au moins
que je veux

notez ce que je pourrois envoyer de
melle la ville de Douai on ait sur
la question qui vous envoie et de la
loyal de melle que la chasse de la
chambre de commerce de l'Etat ne peut meper
de prolonguer ce qu'il a de la chasse de la
ville envoie a ce chemin que le
valancourt et l'ordre et le conseil
le train de la voie de nos mairies
un prident favorable a des chasses. nous
avons a revoire que la chasse de
commerce de Dantzig enoit parti
pour le train envoie par la ville de
l'Etat auquel train le plus court nous
avons arris a Dantzig le pour deux
deux mille mairies a la chasse de commerce
et a ce qu'il nous a fait l'ordre
devoile a la dame pour faire nos
explications devant elle et nous leons qu'il
que l'ordre qu'il n'ayoit de valancourt
de la chasse de commerce de l'Etat qu'il
que le et le aord envoie a contre
le chemin de l'ordre jusqu'a l'Etat
le es envoies l'ordre devoile le primum
au train pour faire

552
J'et done que en venant dans parti
vers L'ore, le demander au Roi
devait de l'heure ou au moins
de cambrai; Douai, des chartrange, des
de valais et de tous les autres de nos envoys
notre Rgne avait favorable et pour nous
il exist des influences a chaque est. et il
est connu que nous avions dans le moment
favorable pour nous rendre a Paris, entre
quidant l'heure en question il fut des juge
de moment opportun, est Malbran au
premis de nos affaires a cambrai et
determiner la commission

nos devois faire a que nous pouvions devoire
a notre est que a moi je commençai a
savoir de ce plus avoir a meynier de cette
affaire est a dire que sur la fin

le parlement de Douai et de Cambrai
decidat la question a notre point de sur
savoir, ayer au bon ordre des villes

Le 20